

Lettre aux Amis du 10 janvier 2021

La première de l'Année 2021

Mardi 29 décembre 2020

Le Premier ministre sortant Dr Hassan Diab a lancé, au cours d'une rencontre avec les journalistes, une « bombe politique » pour répondre à la convocation que lui a adressée le Juge d'Instruction Fadi Sawan chargé d'enquêter sur l'explosion du Port. Il a notamment déclaré :

« Le rapport du FBI a révélé que la quantité ayant explosé était de 500 tonnes seulement. Mais où sont passées les autres 2.250 tonnes ? ».

(Il faut préciser que des enquêteurs français et ceux du FBI ont été autorisés à participer aux investigations préliminaires).

« Je lutte contre la corruption depuis le début. Est-ce parce que je ne me suis pas rendu au port que je suis désormais considéré comme corrompu ? Je suis le premier chef de gouvernement et semble-t-il le dernier à ouvrir ma porte au juge Sawan ».

« Sous mon gouvernement, il y a eu vingt réunions du Conseil supérieur de défense et personne parmi ceux qui étaient au courant ne nous ont dit qu'il y avait 2700 tonnes de nitrate dangereux dans l'enceinte du port. Est-il raisonnable qu'aucun des juges qui avaient le dossier entre les mains n'ait été accusé ? Je ne crois pas au hasard. Des choses contre-nature ont eu lieu et je ne sais pas si cela était planifié d'avance ».

Mercredi 30 décembre 2020

Le Premier ministre Dr Hassan Diab s'est rétracté de ses déclarations d'hier concernant l'explosion du port, en admettant « ne pas avoir reçu de rapport officiel du FBI ». Que s'est-il passé ? A-t-il reçu une réprimande ? Une menace ?

Jeudi 31 décembre 2020

Dernier jour de l'année catastrophique 2020 !

En plus des crises économiques, monétaires, sociales, humanitaires et politiques, et du crime de l'explosion du port, la pandémie du Coronavirus s'est invitée sur la scène pour accélérer l'effondrement du pays.

Le Ministère de la Santé a enregistré ces derniers jours de tristes records :

2298 cas de contaminations le mardi 29 décembre et 21 décès ; **2878** cas le mercredi 30 décembre et 13 décès ; **3507** cas le jeudi 31 décembre et 12 décès.

Ce qui porte le nombre total de cas depuis le 21 février dernier à **181.503** cas, **1.455** décès et **127.959** guérisons.

Bilan de l'année écoulée :

2020 aura été l'année de la faillite, de l'effondrement de l'État et de ses institutions, de la paupérisation du peuple, de la dévalorisation de la monnaie nationale, de la crise politique, de l'impotence des gouvernements et de la médiocrité de la classe politique corrompue et obstinée à ne pas céder le pouvoir.

Mais aussi l'année de la **solidarité** des Libanais au-delà de tout clivage politique, religieux, confessionnel, social, culturel et économique. L'explosion du Port de

Beyrouth a ressoudé les Libanais et a relancé la colère populaire contre la classe politique corrompue. Et toujours pas de nouveau gouvernement en vue !

Commencement de l'Année du seigneur 2021

Vendredi 1 janvier 2021

Comme tous les ans, je commence mon journal de l'année par le Message pour la Journée Mondiale de la Paix.

Cette année Sa Sainteté le Pape François titre son Message pour la 54^{ème} Journée Mondiale de la Paix : « **La culture du soin comme parcours de paix** ». Car « *L'année 2020 a été marquée par la grande crise sanitaire de la Covid-19 qui est devenue un phénomène multisectoriel et global, aggravant des crises très fortement liées entre elles, comme les crises climatique, alimentaire, économique et migratoire, et provoquant de grands inconvénients et souffrances(...).*

Il est douloureux de constater qu'à côté des nombreux témoignages de charité et de solidarité, diverses formes de nationalisme, de racisme, de xénophobie, et aussi de guerres et de conflits qui sèment la mort et la destruction, prennent malheureusement un nouvel élan. Ces événements et d'autres, qui ont marqué le chemin de l'humanité l'année passée, nous enseignent qu'il est important de prendre soin les uns des autres et de la création pour construire une société fondée sur des relations de fraternité. C'est pourquoi j'ai choisi comme thème de ce message : La culture du soin comme parcours de paix. Une culture du soin pour éliminer la culture de l'indifférence, du rejet et de l'affrontement, souvent prévalente aujourd'hui ». (N°1)

« À une époque dominée par la culture du rejet, devant l'aggravation des inégalités dans les nations et entre elles, je voudrais donc inviter les responsables des Organisations internationales et des gouvernements, du monde économique et du monde scientifique, de la communication sociale et des institutions éducatives, à prendre en main la "boussole" des principes rappelés ci-dessus, (la promotion de la dignité de toute personne humaine, la solidarité avec les pauvres et les sans défense, la sollicitude pour le bien commun, la sauvegarde de la création, N°6), pour imprimer un cap commun au processus de globalisation, un cap réellement humain » (N°7)

Comment éduquer à la culture du soin, préalable à la paix ? Le pape François souligne le rôle de la famille « où naît l'éducation au soin », de l'école, de l'université et des acteurs de la communication sociale qui « sont appelés à véhiculer un système de valeurs fondé sur la reconnaissance de la dignité de chaque personne, de chaque communauté linguistique, ethnique et religieuse, de chaque peuple et des droits fondamentaux qui en dérivent », et des religions en général et des leaders religieux en particulier qui « peuvent jouer un rôle irremplaçable en transmettant aux fidèles et à la société les valeurs de la solidarité, du respect des différences, de l'accueil et du soin des frères les plus fragiles ». (N°8)

Le pape François conclut son message en affirmant que « La culture du soin constitue une voie privilégiée pour la construction de la paix ». (N°9)

A la lecture de ce Message, j'ai cru comprendre que le Pape François s'adresse aussi à nous autres Libanais – Pasteurs, Responsables politiques et citoyens - en insistant sur

l'importance des valeurs chrétiennes et humaines, telles : la solidarité, la fraternité, l'accueil, le respect des différences, la sollicitude pour le bien commun.

Ce message devra servir de « boussole » pour nous orienter à reconstruire notre pays.

10h00 : A Bkerké, à la Messe du Nouvel An, Sa Béatitude le Patriarche Cardinal Béchara Raï, après avoir présenté le Message de Sa Sainteté le pape François pour la 54^{ème} Journée de la Paix, a de nouveau rappelé les responsables libanais à leur conscience et à leurs devoirs.

« ... Aucun responsable politique, qu'il soit impliqué directement ou pas, n'a le droit de bloquer la formation du gouvernement pour régler des comptes ou pour ses propres intérêts, immédiats ou futurs. Deux mois et dix jours sont déjà passés depuis la désignation du Premier ministre et le Liban se dirige rapidement vers l'effondrement total et la faillite. C'est une responsabilité destructrice plus forte et plus grande que celle de la destruction du port de Beyrouth, qui a ravagé la moitié de la capitale et causé des centaines de morts innocentes, et des milliers de familles sans abri.

Il est honteux d'entamer l'année sans qu'un gouvernement ne soit formé et ne se consacre à sa mission. Il est aussi honteux que les responsables de ce blocage se comportent comme s'ils n'étaient que des pions sur l'échiquier du Moyen-Orient et des grandes puissances...

En cette occasion, nous réitérons que nous sommes engagés à trouver une solution à la cause libanaise, que cela passe par la volonté des Libanais eux-mêmes ou en coopération avec la communauté internationale et arabe. Il est nécessaire et même urgent de créer un État de droit dans lequel nous pourrions vivre ensemble, avec une seule armée nationale, une seule Constitution et un seul drapeau ».

Dimanche 3 janvier 2021

10h00 : A Bkerké, Sa Béatitude le Patriarche Raï revient à la charge dans son homélie dominicale en appelant le président de la République et le Premier ministre désigné à former le gouvernement et à sauver le Liban.

Sa Béatitude commence par commenter le Message du Pape François pour appliquer « la culture du soin » dans notre société libanaise, avant de passer à la situation politique :

« ... Le gouvernement ne pourra être formé qu'à l'issue d'un accord entre le président de la République et le Premier ministre désigné pour former un cabinet caractérisé par une réelle indépendance et un équilibre démocratique et pluraliste, composé de ministres hautement qualifiés dans leur domaine et dotés d'une conscience nationale dans l'exercice de leur fonction publique... L'échange d'accusations entre responsables et politiques visant à se rejeter les responsabilités d'entrave à la formation du gouvernement n'aide en rien.

Le président de la République et le Premier ministre désigné sont en mesure de prendre cette décision responsable et courageuse s'ils font fi des pressions, s'ils vont au-delà de la logique de répartition des quotes-parts et des portefeuilles, s'ils empêchent toute intervention intérieure et étrangère, et s'ils n'agissent que dans l'intérêt du Liban. Le sauvetage ne se fait pas sans risque et tous les risques méritent d'être pris pour sauver le pays d'un effondrement total. Cette action de sauvetage place chacun face à ses responsabilités. Il est certain que le Parlement,

élu pour représenter le peuple de qui il tire sa légitimité, ne se permettrait pas de s'opposer à la volonté du peuple qui exige la formation d'un gouvernement et le plus vite possible ».

Lundi 4 janvier 2021

Face à la propagation rapide de la Covid 19, **le comité interministériel chargé de lutter contre la pandémie a recommandé, au cours de sa réunion au Sérail, un reconfinement du pays du 7 janvier au 1er février** et un couvre-feu entre 18h et 5h.

Au début de la réunion, le Premier ministre sortant, Dr Hassane Diab, a précisé : « Malgré le fait que les autorités ont imposé toutes les mesures possibles, les gens ne s'y sont pas conformés ». « Jusqu'à présent, malheureusement, certains citoyens ne sont pas convaincus des risques du virus... Pour lutter contre la pandémie, l'État peut imposer un confinement et un couvre-feu, mais il n'a pas la capacité de suivre chaque personne. Il nous faudra une prise de conscience collective ».

Le Ministère de la Santé a enregistré **2.861 nouveaux cas et 13 décès au cours des dernières 24 heures.**

A l'issue de la réunion, le ministre sortant de la Santé, Dr Hamad Hassan, a estimé que « le défi de la pandémie a atteint un niveau menaçant pour la vie du peuple libanais au vu de l'incapacité des hôpitaux à assurer des lits pour soigner les malades dans les hôpitaux ».

Mardi 5 janvier 2021

10h30 : La présidence du Conseil vient de publier une circulaire annonçant l'ensemble des mesures prévues dans le cadre du nouveau **bouclage généralisé du pays du 7 janvier au 1er février** :

- Bouclage et fermeture des secteurs des administrations publiques, des municipalités, des universités et écoles, des jardins publics, des clubs de sport, des institutions commerciales et des sociétés privées, etc...
- Couvre-feu quotidien entre **18h00 et 5h00**, à partir du jeudi 7 janvier à 5h du matin jusqu'au lundi 1er février à 5h du matin.
- La circulation alternée est à nouveau instaurée.

La circulaire cite toutefois une série d'exemptions qui sont tellement nombreuses que l'on a du mal à énumérer et par conséquent à comprendre comment le bouclage atteindra son objectif !!!

Il faut préciser que l'aéroport de Beyrouth ainsi que toutes les infrastructures portuaires et frontalières terrestres demeurent ouverts durant toute la période de confinement.

20h00 : Je suis arrivé à Tannourine, dans la haute montagne, pour dîner avec l'équipe des prêtres et diacres de la paroisse, guidée par Mgr Pierre Tanios curé et Vicaire général, et passer la soirée avec eux.

Minuit : J'ai présidé la célébration de l'Eucharistie de la fête de l'Épiphanie incluant la bénédiction de l'eau selon notre liturgie maronite.

Contrairement à tous les ans, où on avait l'habitude de célébrer avec une foule de fidèles et dans une nature couverte de neige, le temps est doux et les fidèles de troisième âge sont peu nombreux, plutôt une majorité de jeunes, à cause des restrictions imposées pour se protéger contre la propagation de la pandémie du Coronavirus qui marque des records depuis le début de l'année.

Mercredi 6 janvier 2021

Fête de l'Épiphanie, la manifestation divine de Jésus lors de son baptême par Jean le Baptiste

10h00 : Sa Béatitude le Patriarche Raï lance depuis Bkerké, dans son homélie qu'il a prononcée lors de la Messe de l'Épiphanie, trois appels :

« A l'occasion de cette fête, je lance trois appels :

Le premier, au président de la République et au Premier ministre désigné, leur demandant de tenir une rencontre (...) pour une réconciliation personnelle. Une rencontre qui a pour but de sortir le pays du gouffre de l'effondrement, de former un gouvernement de sauvetage loin des tractations politiques et partisans et du partage des parts. Je demande à toutes les forces politiques concernées de faciliter cette formation. (...)

Mon deuxième appel va aux hôpitaux privés, pour qu'ils mettent en place assez de chambres et d'ailes afin d'accueillir nos frères et soeurs atteints du coronavirus. C'est de la sorte que l'on limite la propagation de ce virus mortel et que l'on protège la société. Je comprends les souffrances financières de ces hôpitaux et le retard de l'Etat à les payer, mais je compte sur la providence divine qui sait comment régler cela. (...)

Mon troisième appel va aux banques afin qu'elles appliquent la loi sur le dollar étudiant, afin que les parents des jeunes effectuant leurs études à l'étranger puissent leur envoyer l'argent nécessaire. Il est du droit de ces jeunes de vivre dans la dignité et de payer leurs études de l'argent de leurs parents déposé dans les banques ».

(A signaler qu'une loi a été votée récemment au Parlement permettant aux parents de faire un virement bancaire à leurs enfants étudiant à l'étranger d'une somme maximale de 10.000 dollars au taux officiel de 1.515 livres libanaises pour un dollar, alors que la monnaie nationale est en chute libre et que le dollar s'échange autour de 8.500 LL sur le marché noir. La Banque du Liban rechigne encore à faire appliquer ce texte).

11h00 : Je célèbre l'Eucharistie de la fête à l'évêché en présence d'un nombre restreint de fidèles. Dans mon message pour l'Épiphanie, j'ai médité sur les paroles de Saint Paul à Tite dans la lecture du jour : « Car nous aussi, autrefois, nous étions insensés, rebelles, égarés, asservis à toutes sortes de désirs et de plaisirs, vivant dans la méchanceté et l'envie, odieux et nous haïssant les uns les autres. Mais lorsque se sont manifestés la bonté de Dieu notre Sauveur et son amour pour les hommes, il nous a sauvés non en vertu d'œuvres que nous aurions accomplies nous-mêmes dans la justice, mais en vertu de sa miséricorde, par le bain de la nouvelle naissance et de la rénovation que produit l'Esprit Saint » (Tite 3, 3-5). Par son baptême et sa manifestation divine, Jésus a fait naître un monde nouveau, un monde de justice, de paix, d'amour, de pardon et de réconciliation. Par notre baptême, nous sommes devenus des fils de Dieu et capables de construire un monde nouveau. Grâce à nos jeunes porteurs d'une espérance qui ne déçoit pas, le Liban d'autrefois, celui du péché, est en train de disparaître et un Liban nouveau est en train de naître, le Liban pays-

Message, dans lequel ils peuvent vivre dans la dignité, la liberté et le respect des diversités.

13h00 : Je préside la Messe des obsèques du Père Rizk Rizk à Kfifane. Décédé lundi à 75 ans à la suite d'une longue maladie.

Né à Jrane le 20 mai 1945 dans une famille profondément chrétienne maronite, et après des études primaires et complémentaires, Rizk est à l'École Normale à Jounié où il est formé pour être instituteur de l'enseignement public. Il est diplômé en 1967. Il se marie le 19 juillet 1970 à Asma Tayeh, ancienne, elle aussi, de l'École Normale. Ils s'engagent tous les deux à la CEC (Communauté Enseignante Chrétienne). Ils ont eu ensuite cinq enfants, un garçon et quatre filles, la dernière née en 1985. Il est ordonné prêtre le 10 septembre 1988. Il poursuit sa mission éducatrice, jusqu'à être directeur du collège public de Jrane (1995-2005) et se voit chargé de plusieurs paroisses dans le diocèse jusqu'en 2012.

Début 2013, il demande de se retirer dans sa famille pour raison de maladie : il est atteint d'une paralysie supra nucléaire progressive (PSP), une paralysie frontale qui diminue ses forces mentales et corporelles avec les années.

Il a mené une vie de service, de dévouement et a su concilier entre ses responsabilités familiales, éducatives et pastorales en étant le mari, le père, l'éducateur, le directeur et le prêtre. Sa femme a eu du mérite à le seconder dans ses responsabilités sans se mêler de ses affaires pastorales. Elle a été à ses côtés, avec ses enfants, notamment les dernières huit années où il avait un grand besoin de soins particuliers. Toutes les fois que j'allais lui rendre visite, surtout les deux dernières années où il ne pouvait plus s'exprimer ni bouger facilement, il jubilait de joie angélique, comme quand le curé Père Boutros venait lui apporter la communion, et cherchait à exprimer sa gratitude à Dieu, à sa famille, à son curé et à son évêque. Il s'est éteint lundi en paix prêt à rencontrer Dieu Son Père Miséricordieux et Jésus Christ Bon Pasteur et Unique Prêtre.

Jeudi 7 janvier 2021

9h10 : Le président de la République le général Michel Aoun est reçu à ce moment à Bkerké par Sa Béatitude le Patriarche Cardinal Béchara Raï. Visite surprise de « courtoisie », comme il l'a qualifié lui-même à l'issue de la rencontre, « à l'occasion des fêtes et de la nouvelle année ». « Comme nous n'avons pas pu prendre part à la Messe de Noël ici à Bkerké, comme le veut la tradition, Nous sommes venu présenter nos vœux à Sa Béatitude ». « Nous avons discuté de la situation en général. Mais nous ne pouvons pas en révéler les détails car les moyens de communication transmettent les informations de manière différente. Nous espérons que cette réunion aurait été fructueuse et qu'elle aurait permis de dissiper les rumeurs qui circulent quotidiennement ». (Ceci en référence aux informations de presse qui faisaient état de tensions entre le Patriarche et le Président de la République suite aux dernières critiques de Sa Béatitude plusieurs fois répétées dans ses homélies).

Je tiens à signaler cependant les événements qui ont eu lieu dans la nuit de mercredi au Capitole, le siège du Congrès américain à Washington, et qui constituent une gifle adressée à la démocratie américaine !

Alors que le Congrès américain était réuni en session conjointe pour confirmer le vote du collège électoral en faveur du président élu Joe Biden, des partisans et supporters

du président Donald Trump, encouragé par lui-même, envahissent le Capitole interrompant les débats, semant la pagaille et faisant même quatre morts. Les émeutiers ont fait irruption dans les chambres du Sénat et de la Chambre des représentants en brisant des vitres et marchant sur la police du Capitole, forçant les membres du Congrès et leur personnel à évacuer les lieux. Bilan : quatre morts et une vingtaine de blessés. Mais les législateurs s'acquitteront quand même de leur devoir constitutionnel et l'investiture de Biden aura bien lieu le 20 janvier, même si le président Trump n'est toujours pas d'accord et a fait savoir qu'il ne serait pas présent à la cérémonie d'investiture.

Les condamnations de ces actes sont venues de toute part, des Etats-Unis comme de l'étranger ; tels : l'ancien président George W. Bush, le président français Emmanuel Macron, la chancelière allemande Angela Merkel, le Premier ministre anglais Boris Johnson, etc. Les Evêques catholiques des États-Unis, mais aussi les responsables d'Églises réformées et d'autres responsables religieux chrétiens et juifs ont fermement dénoncé « les scènes honteuses ».

L'Osservatore Romano, quotidien officiel du Vatican, titre ce matin: « Washington : la démocratie blessée ».

Et on peut lire dans l'éditorial de Giuseppe Fiorentino :

« Cet événement fait comprendre que la politique ne peut pas faire abstraction des responsabilités individuelles, surtout de la part de celui qui détient le pouvoir et qui est en mesure de mobiliser des milliers de personnes. En effet, qui sème le vent récolte la tempête. (...) Le pays est profondément divisé, mais, en réalité, pas plus qu'il ne l'était auparavant.

La leçon fondamentale à tirer est que la démocratie est un bien fragile, qui doit être toujours défendu, même dans des pays comme les États-Unis où la démocratie même semble un bien désormais largement acquis ; et que le premier pas dans la défense de la démocratie tient dans l'acceptation de ses règles ».

Vendredi 8 janvier 2021

De record en record, les chiffres des cas du Coronavirus grimpent rapidement ; c'est le résultat des grandes soirées du nouvel An !

5440 cas ont été enregistrés ces dernières 24 heures !

Samedi 9 janvier 2021

Malgré le bouclage du pays, qui n'est d'ailleurs pas respecté dans toutes les régions du Liban, le nombre de cas de contaminations continue de grimper et de causer un sérieux problème pour les hôpitaux et les équipes médicales. Le Ministère de la Santé a enregistré **5414** cas ces dernières 24 heures. Ce qui fait grimper le nombre total à **215.553 cas** depuis le 21 février, **1590 décès** et 140.597 guérisons.

Dimanche 10 janvier 2021

Sa Béatitude le Patriarche Raï renouvelle, depuis Bkerké, son appel au Président de la république Michel Aoun et au Premier ministre désigné Saad Hariri de « tenir, au plus vite, une rencontre de réconciliation personnelle pour former un gouvernement de sauvetage du pays ».

Il semble qu'ils ne sont pas prêts à le faire, chacun pour ses raisons.

Gardons forte notre espérance en Celui qui nous fait renaître.
+ Père Mounir Khairallah
Evêque de Batroun